

Le SDE 24 sort les muscles contre le projet Hercule



Le SDE 24 s'oppose avec vigueur à l'éventuelle privatisation d'Enedis avec qui le syndicat travaille en étroite collaboration. PHOTOS ARCHIVES DL

Ludovic IBARZ

libarz@dordogne.com

Avec le projet Hercule, il y a de l'électricité dans l'air au sein du SDE 24. Son président Philippe Ducène est vent debout contre ce projet de restructuration d'EDF dont l'objectif est de scinder l'entreprise en trois entités distinctes afin d'en ouvrir le capital à l'actionnariat privé. L'objectif avoué du groupe EDF est s'investir plus fortement dans l'énergie solaire et l'éolien. La création d'une entité EDF « Vert » pourrait regrouper la vente d'électricité aux consommateurs, les activités d'Enedis et la production d'énergie renouvelables, ce qui rendrait l'ensemble plus attractif aux yeux des investisseurs.

« Une atteinte au service public de l'électricité »

Et par-dessus le marché, la Commission européenne souhaite une séparation stricte des

Le Syndicat départemental d'énergie (SDE 24) se lève contre le projet Hercule qui vise à restructurer EDF en scindant le groupe en trois entités. Philippe Ducène, président du SDE 24, craint pour l'avenir du syndicat.

activités d'EDF. Pour Philippe Ducène, ce projet se résume à « une atteinte au service public de l'électricité ». « Ce monopole, c'est ce qui nous distingue. En clair, nous sommes propriétaires du réseau mais nous sommes contre la privatisation d'Enedis qui l'exploite. »

Il rappelle que « ce sont les communes qui sont propriétaires des réseaux et qui, via le syndicat,

investissent massivement chaque année pour moderniser et développer les infrastructures ». Il ne cache pas que l'existence même du SDE 24 pourrait être menacée à plus ou moins long terme. Représenté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), le SDE 24 déplore l'absence d'information des territoires et de concertation entre les différentes parties.

« Le gouvernement attaché au service public »

En clair, le syndicat demande à ce que les autorités concédantes de la distribution publique d'électricité soient associées au projet de réorganisation d'EDF. Et cela concerne en premier lieu Enedis, « afin que l'intérêt général énergétique de nos territoires soit pérennisé », ajoute le SDE 24.

Pour le moment aucune date n'est avancée pour ce projet, toujours au cœur de discussions entre le gouvernement et

Bruxelles. Une éventuelle réforme doit passer devant le Parlement avec une loi dédiée. « Je pense que le gouvernement reste attaché à une certaine idée du service public à la Française », conclut Philippe Ducène.



Philippe Ducène, président du SDE 24.

« Un non-sens » pour la sénatrice de la Dordogne, Marie-Claude Varailles



Il n'y a pas que le SDE 24 qui s'inquiète du projet Hercule. La sénatrice communiste de la Dordogne, Marie-Claude Varailles, estime que « segmenter les diverses activités d'EDF est un non-sens ». Elle voit dans ce projet Hercule « une nouvelle étape du démantèlement et de la dérégulation du secteur comme ce fut le cas pour France Télécom, GDF ou encore

Marie-Claude Varailles, sénatrice de la Dordogne, monte elle aussi au créneau contre ce projet de réorganisation. PHOTO ARCHIVES DL

la SNCF. Pourtant, le secteur et la filière électrique dans leur ensemble sont des outils stratégiques essentiels ».

« Ne pas livrer EDF aux intérêts privés »

Pour la sénatrice périgourdine, les conséquences de ce démantèlement sont implacables. « Livrer un monopole au privé c'est, à terme, voir les prix exploser pour les usagers qui deviennent des clients et des conditions de travail dégradées pour les salariés et donc pour

le service », lance-t-elle. Elle estime par ailleurs que « devant les défis économiques, financiers et techniques que devra affronter notre système électrique, qu'il s'agisse du renouvellement des réseaux de distribution, de l'augmentation des énergies renouvelables dans le mix énergétique, ou des défis du nouveau nucléaire, nous ne pouvons pas accepter qu'EDF soit à nouveau découpée et que le système électrique soit livré en peuplus aux intérêts privés, en dehors de tout contrôle démocratique ».